



J'ai posé 2 congés payés, cela m'en décompte 5

Par **luckypinus**, le **15/01/2014** à **15:36**

Bonjour,

J'ai un soucis avec mes congés payés. Je suis en CDD du mois de septembre 2013 à juin 2014 et j'ai le droit à 2,5 CP par mois, là n'est pas le problème.

Mon problème est que je voulais poser deux CP le vendredi 17 janvier et le mardi 21. Je ne bosse pas sur mon planning le samedi 18, le dimanche 19 et le lundi 20. Mon chef m'a dit que cela me décomptait 5 CP. Je ne comprend pas pourquoi.

Merci d'avance pour la réponse.

Par **janus2fr**, le **15/01/2014** à **16:26**

Bonjour,

Effectivement, il y a une erreur, cela ne fait que 4 jours de CP, pas 5.

On commence à compter à partir du premier jour où vous auriez du travailler et on compte tous les jours ouvrables jusqu'à la veille de la reprise. Donc ici, le vendredi 17, samedi 18, lundi 20 et mardi 21.

Par **P.M.**, le **15/01/2014** à **16:27**

Bonjour,

Lorsque les congés payés sont acquis en jours ouvrables à raison de 2,5 jours par mois de travail, leur décompte commence le premier jour ouvré qui aurait dû être travaillé pour se terminer le dernier jour ouvrable (du lundi au samedi) avant la reprise...

Donc en l'occurrence, il devrait vous être décompter 4 jours ouvrables mais pas 5, le dimanche ne comptant pas...

P. S. : Réponse croisée avec celle de Janus2fr...